



## CONFLICT-RELATED SEXUAL VIOLENCE PROSECUTION NETWORK



### Sepur Zarco, Guatemala – résumé du dossier

**Identification du cas :** Tribunal Primero de Sentencia Penal, Narcoactividad y Delitos Contra el Ambiente, C-01-2012-00021, arrêt du 26 février 2016 ; appels : Tribunal Primero de Sentencia Penal, Narcoactividad y Delitos Contra el Ambiente, C-01076-2012-00021 Of. 2º, appel de Heriberto Valdez Asig, 15 mars 2016 ; Appel de Moises Eduardo Galindo Ruiz, 17 mars 2016 ; recours de Esteelmer Francisco Reyes Girón, 30 mars 2016 ; rejet de l'appel par le High-Risk Crimes Appellate Tribunal, 28 novembre 2018.

**Les faits :** En 1982, pendant le conflit armé interne au Guatemala, la lutte de la communauté maya Q'eqchi' pour l'obtention des titres légaux sur les terres qu'elle avait habitées et travaillées pendant des années est devenue encore plus sensible. En conséquence, la communauté Maya Q'eqchi' a été accusée de soutenir la guérilla. En réponse, l'armée guatémaltèque a attaqué la communauté maya de Sepur Zarco, entraînant la disparition, la torture et l'assassinat de dirigeants Q'eqchi', ainsi que l'incendie de leurs maisons, la destruction de leurs biens, de leurs récoltes et de leur bétail. L'armée a établi le détachement de Sepur Zarco, qui a fonctionné comme une base militaire pendant plus de six ans, dans laquelle les femmes et les jeunes filles de la communauté, dans un état de grande vulnérabilité, ont été victimes de coercitions physiques et mentales, de viols et d'esclavage domestique et sexuelle forcée.<sup>1</sup> Esteelmer Francisco Reyes Girón était lieutenant-colonel et commandant de la base militaire de Sepur Zarco. Il a ordonné que des femmes soient amenées à la base, où elles ont été soumises à des violences sexuelles et forcées à se relayer tous les quelques jours pour faire la cuisine, la lessive et le ménage pour les soldats. Heriberto Valdez Asig, commissaire militaire et commandant des patrouilles civiles de la région de Sepur Zarco, dirigeait les soldats vers les résidences de Sepur Zarco et était parfois présent lorsque les femmes étaient violées. Il a également ordonné à certaines femmes de cuisiner pour les soldats.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Claudia Martin & Susana SáCouto, *Access to Justice for Victims of Conflict-Related Sexual Violence: Lessons Learned from the Sepur Zarco Case*, 18 J. INT'L CRIM. JUST. 243, 245-46 (2020); SUSANA SÁCOUTO, ALYSSON FORD OUOBA & CLAUDIA MARTIN, AM. U. - WASH. C. OF L. & U.N. WOMEN, DOCUMENTING GOOD PRACTICE ON ACCOUNTABILITY FOR CONFLICT-RELATED SEXUAL VIOLENCE : THE SEPUR ZARCO CASE 4 (2022).

<sup>2</sup> SÁCOUTO, OUOBA & MARTIN, *supra* note 1, p. 11-12.



## CONFLICT-RELATED SEXUAL VIOLENCE PROSECUTION NETWORK



### Accusations :

- Estelmer Francisco Reyes Girón : Reyes Girón a été accusé de violence sexuelle, d'esclavage sexuel et domestique ainsi que de traitements humiliants et dégradants, tous considérés comme des "crimes contre les devoirs de l'humanité" en vertu de l'article 387 du code pénal guatémaltèque (CPG).<sup>3</sup> Il a également été accusé du meurtre d'une femme et de ses deux filles en vertu de l'art. 132 du CPG.<sup>4</sup>
- Heriberto Valdez Asig : Valdez Asig a été accusé de violence sexuelle en tant que "crimes contre les devoirs de l'humanité" en vertu de l'article 387 du CPG. 387 du Code pénal.<sup>5</sup> Il a également été accusé de la disparition forcée de sept personnes, maris des victimes de violences sexuelles, en vertu de l'art. 201TER du CPG.<sup>6</sup>

**Modes de responsabilité** : les prévenus ont été inculpés en tant qu'auteurs directs et complices, en vertu de l'article 36 du CPG.<sup>7</sup>

### Principaux développements procéduraux et judiciaires :

#### Enquête

- Le 30 septembre 2011, 15 survivantes, avec le soutien de l'Alianza Rompiendo el Silencio y la Impunidad (La Alianza), une alliance de la société civile,<sup>8</sup> ont déposé plainte pour les

<sup>3</sup> Dans le Código PENAL [COD. PEN.] [Code pénal], les "crimes contre les devoirs de l'humanité" peuvent englober à la fois les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité : COD. PEN., art. 378 ; SACOUTO, OUOBA & MARTIN, *supra* note 1, p. 11.

<sup>4</sup> Cód. PEN. 132.

<sup>5</sup> Cód. PEN. 378.

<sup>6</sup> Cód. PEN, art. 201 TER.

<sup>7</sup> Impunity Watch, Alliance to Break the Silence & Impunity, ECAP, MTM & UNAMG, *Changer le visage de la justice : Keys to the Strategic Litigation of the Sepur Zarco Case*, at 42 (March 2017), (citing Tribunal Primero de Sentencia Penal, Narcoactividad y Delitos Contra el Ambiente [Premier tribunal de première instance pour les infractions pénales, le trafic de drogue et les infractions environnementales] febrero 26, 2016, Sentencia C-01-76-2012-00021 of 2º, p. 492 [hereinafter Sepur Zarco Trial Judgment]) ; Cód. PEN. 36(1), (3).

<sup>8</sup> La Alianza est composée de trois organisations : El Equipo de Estudios Comunitarios y Acción Psicosocia (ECAP), Mujeres Transformando el Mundo (MTM) et La Unión Nacional de Mujeres Guatemaltecas (UNAMG) : voir Impunity Watch, Alliance to Break the Silence & Impunity, ECAP, MTM & UNAMG, *supra* note 7, p. 7 (mars 2017).



## CONFLICT-RELATED SEXUAL VIOLENCE PROSECUTION NETWORK



crimes commis à Sepur Zarco, en vertu des articles 116 et 303 du Code de procédure pénale guatémaltèque.<sup>9</sup>

- Lors du dépôt de la plainte, deux organisations de la société civile, Mujeres Transformando el Mundo (MTM) et Unión Nacional de Mujeres Guatemaltecas (UNAMG), ont demandé et obtenu le statut de parties civiles (*querellantes adhesivos*) dans l'affaire.<sup>10</sup> Plus tard, en 2014, le collectif Jalok U, un groupe uniquement organisé et formé par les survivantes-plaignantes mayas Q'eqchi', a également formulé cette demande et a obtenu le même statut.<sup>11</sup> Ce statut leur a permis de lancer l'enquête et la collecte de preuves, en collaboration avec le bureau du procureur, ce qui a permis d'exhumer et d'identifier sept membres de la communauté, dont le mari de l'une des plaignantes.<sup>12</sup> Deux autres exhumations ont été effectuées par la suite, au cours desquelles 51 autres dépouilles ont été retrouvées.
- En 2012, suite à la découverte de ces éléments supplémentaires, et à la demande des procureurs, de MTM et de l'UNMAG, l'affaire a été transférée à un tribunal à haut risque avec des juges spécialisés.<sup>13</sup> En septembre 2012, compte tenu du risque élevé de disparition des *abuelas* et afin de préserver les preuves, leurs témoignages ont été préenregistrés pour le procès.<sup>14</sup>

<sup>9</sup> CÓDIGO PROCESAL PENAL [CÓD. PROC. PEN.] [CODE DE PROCEDURE PENALE] art. 116 et art. 303 ; SACOUTO, OUOBA & MARTIN, *supra* note 111, 53, 59, n. 433.

<sup>10</sup> La loi guatémaltèque prévoit que les victimes ou leurs représentants peuvent engager des poursuites pénales ou s'y associer, qu'ils peuvent également aider le procureur à enquêter sur l'affaire en demandant des preuves et d'autres actions nécessaires, et qu'ils peuvent faire appel auprès du juge de première instance s'ils ne sont pas d'accord avec les décisions du procureur dans le cadre de la procédure, voir : COD. PROC. PEN. 116, 118, 303 TER.

<sup>11</sup> COD. PROC. PEN. 116.

<sup>12</sup> SACOUTO, OUOBA & MARTIN, *supra* note 1, p. 11.

<sup>13</sup> Affaire initialement déposée devant le tribunal pénal de première instance pour trafic de drogue et crimes contre l'environnement de la municipalité de Puerto Barrios, Izabal, et transférée au tribunal à haut risque. Ce dernier a été créé en 2009 pour assurer une plus grande sécurité aux juges ainsi qu'aux témoins, aux procureurs et aux avocats, dans des affaires complexes portant notamment sur le crime organisé, la corruption et les violations des droits de l'homme. Impunity Watch, *Cambiando el rostro de la justicia : las claves de litigio estratégico del caso Sepur Zarco* (Guatemala, mars 2017) 1, [https://www.impunitywatch.org/wp-content/uploads/2022/08/ResearchReport\\_Cambiando\\_Rostro\\_Justicia\\_Sepur\\_Zarco\\_2017\\_spanish-1.pdf](https://www.impunitywatch.org/wp-content/uploads/2022/08/ResearchReport_Cambiando_Rostro_Justicia_Sepur_Zarco_2017_spanish-1.pdf).

<sup>14</sup> Selon le code de procédure pénale guatémaltèque, cette procédure est autorisée lorsque les preuves ne peuvent être présentées au cours du débat oral. Il s'agit d'une mesure généralement utilisée pour réduire la revictimisation des victimes de violence de genre ou de violence sexuelle, principalement les enfants : COD. PROC. PEN. 348 ; Impunity Watch, *Cambiando*, *supra* note 13 à la page 20.



## CONFLICT-RELATED SEXUAL VIOLENCE PROSECUTION NETWORK



- Le 13 juin 2014, le tribunal de première instance du risque majeur B a émis des mandats d'arrêt à l'encontre des lieutenants Reyes Girón et Hernandez Asig.<sup>15</sup> Ils ont été placés en détention préventive le lendemain.

### Confirmation de l'inculpation/avant le procès

- En octobre 2014, l'affaire est passée à la phase intermédiaire, au cours de laquelle le juge intermédiaire a examiné et confirmé les charges retenues contre les deux accusés.<sup>16</sup> Suite à la demande des victimes, et par la suite du *Ministerio Público*, sur la base des articles 116, 117 et 303 du code de procédure pénale, les charges contre les accusés ont été modifiées afin d'inclure explicitement l'esclavage domestique, la violence sexuelle et l'esclavage sexuel comme des crimes contre les devoirs de l'humanité en vertu de l'article 378 du code pénal.<sup>17</sup> Cet ajustement a été demandé par les victimes, et finalement par le *Ministerio Público*.<sup>18</sup>

<sup>15</sup> SACOUTO, OUOBA & MARTIN, *supra* note 1 à la page 12, le mandat d'arrêt a été délivré le 13 juin 2014. Voir également Mujeres Transformando el Mundo "Ordenes de captura en contra Esteelmer Francisco Reyes Girón y Heriberto Valdez Asij", <https://mujerestransformandoelmundo.org/ano-2014-ordenes-de-captura-en-contra-esteelmer-francisco-reyes-giron-y-heriberto-valdez-asij/>.

<sup>16</sup> Le juge intermédiaire au Guatemala a le devoir de confirmer et de déterminer les modes de responsabilité des accusés, qui entreprend la "Audiencia Intermediaria" : COD. PROC. PEN. 82(6), 332.

<sup>17</sup> Le recours au droit international était essentiel à l'établissement des charges, le juge intermédiaire a identifié que l'article 378 des crimes contre les devoirs de l'humanité était une "loi pénale ouverte ou vierge", ce qui signifie que, bien qu'il ne décrive pas en détail le comportement proscrit, il fait référence à d'autres sources de droit. Par conséquent, l'interprétation du juge en vertu de l'art. 378 lui a permis de qualifier les actes en vertu du droit international coutumier ou conventionnel, en particulier les Conventions de Genève de 1949, qui englobent les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, y compris la violence sexuelle et l'esclavage sexuel et domestique. Voir également Impunity Watch, *Cambiando*, *supra* note 13, p. 22.

<sup>18</sup> Selon un entretien avec les avocats du MTM, l'inclusion des concepts de violence sexuelle et d'esclavage sexuel et domestique était le meilleur moyen de rendre visible la souffrance des victimes et de générer un impact politique. Impunity Watch, *Cambiando*, *supra* note 13, p. 22. De même, selon Marin et SáCouto, la qualification des crimes en tant que CRSV a eu des effets significatifs : i) elle a souligné la nature systématique de la violence sexuelle, démontrant qu'elle faisait partie d'un plan militaire plus large plutôt que d'actes isolés ; ii) elle a mis en évidence les circonstances coercitives, ce qui a permis aux victimes de rediriger la responsabilité d'elles-mêmes vers les auteurs, facilitant ainsi leur guérison et leur réintégration dans la communauté ; iii) elle a également remis en question le récit sur la violence sexuelle pendant le conflit au Guatemala : voir, Martin & SáCouto, *supra* note 1, p. 256.



## CONFLICT-RELATED SEXUAL VIOLENCE PROSECUTION NETWORK



### Procès

- Le procès a débuté en février 2016. Le tribunal a entendu les témoignages préenregistrés de 19 témoins, qui étaient, au début, une façon de préserver les preuves, et qui sont devenus une mesure de protection, empêchant les victimes d'être interrompues par la défense lorsqu'elles racontaient leur histoire, ou de la répéter encore et encore.
- En addition, des témoignages ont également été entendus par la Cour de la part de plus de 20 témoins et de 18 témoins experts, dont des anthropologues spécialistes du genre, de la médecine légale et de la linguistique, un architecte légiste, un économiste, un expert chargé de l'évaluation physique et psychologique des témoins, des experts en balistique, des experts militaires et des experts en histoire.<sup>19</sup> Les témoignages des experts ont été essentiels pour la détermination de la culpabilité et de la responsabilité des accusés, car ils ont corroboré les témoignages préenregistrés des victimes.<sup>20</sup>
- Les mesures de protection mises en œuvre pendant le procès comprenaient la possibilité pour les témoins de déposer derrière un rideau, en présence d'un interprète et d'un psychologue, et pour les victimes d'utiliser des châles pour couvrir leurs visages afin de protéger leur identité,<sup>21</sup> préservant ainsi la confidentialité des *abuelas* pendant les audiences publiques de présentation des preuves. Les décisions concernant ces mesures ont été prises conjointement avec les survivants et les organisations de la société civile.<sup>22</sup>
- Le collège de trois juges du Tribunal à haut risque a déclaré Reyes Girón et Valdez Asig coupables de tous les chefs d'accusation en tant qu'auteurs directs et complices, conformément à l'article 36 du CPG.<sup>23</sup> Reyes Girón a été condamné à 120 ans de prison et Valdez Asig à 240 ans.<sup>24</sup> Un an plus tard, la Cour d'appel des crimes à haut risque a confirmé le jugement, qui est devenu définitif en septembre 2018.<sup>25</sup>

<sup>19</sup> Martin & SáCouto, *supra* note 1note 1, p. 258-59.

<sup>20</sup> *Id.* à 259.

<sup>21</sup> SACOUTO, OUOBA & MARTIN, *supra* note 1note 1, p. 22, 24, 62.

<sup>22</sup> *Id.*, p. 22.

<sup>23</sup> Impunity Watch, Alliance to Break the Silence & Impunity, ECAP, MTM & UNAMG, *supra* note 7 at 42 (citant le jugement du procès Sepur Zarco, *supra* note 7, à la page 492 ; COD. PEN. 36(1), (3).

<sup>24</sup> Martin & SáCouto, *supra* note 1246 (citant le jugement de première instance Sepur Zarco, *supra* note 7aux pages 507 et 508).

<sup>25</sup> SACOUTO, OUOBA & MARTIN, *supra* note 1note 1, p. 12.





## CONFLICT-RELATED SEXUAL VIOLENCE PROSECUTION NETWORK



- La Cour a accordé un total de 16 mesures de réparation aux victimes, parmi lesquelles des compensations économiques et des "réparations dignes".<sup>26</sup> La majorité des mesures de réparation a été ordonnée à l'encontre d'institutions publiques et est en cours d'exécution par ces autorités.<sup>27</sup>

### Participation des victimes :

Au cours du procès, trois organisations ont été reconnues comme parties civiles : MTM, UNAMG et le Collectif Jalok U.<sup>28</sup> Ce statut a donné aux victimes plusieurs occasions de collaborer avec le procureur tout au long du procès. Il leur a notamment permis de:

- engager une procédure pénale devant le juge, qui a ensuite confié la demande à une unité spécialisée dans les droits de l'homme au sein du ministère public ;
- identifier et proposer des preuves, et collaborer avec le procureur pour obtenir celles-ci ;
- demander au procureur de prendre des mesures spécifiques, telles que des "preuves préliminaires" (par exemple, les parties civiles ont co-dirigé l'exhumation des restes de sept maris et le pré-enregistrement du témoignage des victimes au procès)<sup>29</sup> ;
- partager leurs propres observations quant à l'inclusion explicite de l'esclavage domestique, de l'esclavage sexuel et de la violence sexuelle dans les chefs d'accusation;<sup>30</sup> et

<sup>26</sup> Martin & SáCouto, *supra* note 1261-62 (citant le jugement de première instance Sepur Zarco, *supra* note 7 aux pages 508 et 511). Selon COD. PROC. PEN. art.124, les "réparations dignes" impliquent le rétablissement "du droit affecté par l'acte criminel, ce qui commence par la reconnaissance de la victime en tant que personne avec toutes ses circonstances en tant que sujet de droits contre lequel l'action criminelle a eu lieu, jusqu'aux alternatives disponibles pour sa réintégration sociale afin de jouir ou d'utiliser le droit affecté dès que possible, dans la mesure où cette réparation est humainement possible, et, le cas échéant, l'indemnisation des dommages et des préjudices résultant de la commission du crime".

<sup>27</sup> Martin & SáCouto, *supra* note 1261-62 (citant le jugement de première instance Sepur Zarco, *supra* note 7 note 7, p. 508-11).

<sup>28</sup> En vertu de la loi guatémaltèque, le statut de partie civile, ou *querellante adhesivo*, est accordé à la victime et/ou à ses représentants. Il peut également être accordé à tout citoyen ou association de citoyens lorsque la plainte est déposée contre un fonctionnaire qui a commis des violations des droits de l'homme : COD. PROC. PEN. art. 116.

<sup>29</sup> SÁCOUTO, OUOBA & MARTIN, *supra* note 1 note 1, p. 11.

<sup>30</sup> CÔD. PROC. PEN. art. 116.



## CONFLICT-RELATED SEXUAL VIOLENCE PROSECUTION NETWORK



- participer activement aux procédures de réparation.<sup>31</sup>

### Faits marquants :

#### *L'impact de la participation des victimes*

La participation active des parties civiles tout au long du litige a été un aspect essentiel de l'affaire et de son succès :

- La collecte de preuves a été "construite à partir de la base", à l'initiative d'une coalition d'organisations de la société civile. Ces dernières se sont engagées auprès des femmes du détachement de Sepur Zarco aux niveaux personnel, familial et communautaire, en leur offrant un soutien psychologique. Ce processus a permis d'instaurer un climat de confiance avec les victimes, de les aider à surmonter le stigma qu'elle devait rencontrer et leur donner les moyens d'agir.<sup>32</sup>
- Le statut de partie civile (*querellantes adhesivos*) a été considéré comme une forme essentielle d'autonomisation des survivants, leur permettant de jouer un rôle proactif dans la procédure pénale.
- En faisant un usage intensif des droits procéduraux accordés par le statut de partie civile, les organisations de la société civile et les victimes ont garanti un processus de collecte de preuves complet, centré sur les victimes et tenant compte des traumatismes (par exemple, exhumation, pré-enregistrement des témoignages). Elles ont aussi veillé à ce que les chefs d'accusation soient révisés afin de refléter le recours systématique à la violence sexuelle et à différentes formes d'esclavage.<sup>33</sup>

#### *Soutien fourni par des acteurs externes*

<sup>31</sup> Voir Martin & SáCouto, *supra* note 1, p. 81 (" Puisque les victimes de crimes peuvent participer à la procédure pénale en tant que demandeurs civils, elles sont autorisées à réclamer les réparations dans le cadre de cette procédure, une fois que l'accusé a été condamné ") ; COD. PROC. PEN. art. 124 (concernant les réparations).

<sup>32</sup> *Id.*

<sup>33</sup> Impunity Watch, Alliance to Break the Silence & Impunity, ECAP, MTM & UNAMG, *supra* note 7 a la 16 ; Martin & SáCouto, *supra* note 1, p. 254-55.



## CONFLICT-RELATED SEXUAL VIOLENCE PROSECUTION NETWORK



Les procureurs du Ministère Public ont progressivement développé une relation étroite avec les parties civiles, leur permettant une complémentarité dans leurs actions, et assurant ainsi ensemble une justice centrée sur les victimes. Les *amicus briefs* ont été cruciaux pour faire avancer l'affaire et pour corroborer les témoignages des victimes. En effet, plusieurs *amicus briefs* ont été présentés au Tribunal, soit directement par les procureurs soit par le biais des plaignants, notamment au sujet du statut des crimes de violence sexuelle en droit international, y compris devant les tribunaux internationaux. Ce soutien externe a été essentiel pour définir les éléments des « crimes contre les devoirs de l'humanité » établi par l'article 378 du Code pénal du Guatemala.

De plus, le Procureur Général et les procureurs de l'Unité des Conflits Armés Internes du Ministère Public ont également pu bénéficier de l'orientation technique de l'équipe juridique de Partners in Justice International (PIJ), ainsi que d'autres experts internationaux et locaux. Cette collaboration a permis à l'équipe chargée des poursuites de placer les preuves fournies par les victimes et les témoins au cœur de l'affaire et de demander la mise en place de mesures visant à protéger et rendre autonomes les victimes.

### ***Témoignage d'expert***

L'affaire souligne l'importance de présenter des témoignages d'experts au procès pour étayer et corroborer la crédibilité des victimes. Les témoignages d'experts ont également permis à la Cour de comprendre les preuves de manière globale et de conclure que les violences sexuelles liées au conflit avaient été utilisées comme arme de guerre. Dans ce cas, le témoignage de l'expert a aidé la Cour à établir un lien entre les actions de l'accusé et les crimes subis par les victimes.<sup>34</sup> Ce type de preuve est essentiel dans un procès qui se déroule 29 ans après les faits, en particulier lorsque les preuves médico-légales qui ont pu être recueillies étaient minimes.

### ***Création d'un précédent***

---

<sup>34</sup> Par exemple, Martin et SáCouto mentionnent comment le témoignage d'un architecte et la description de la base militaire ont prouvé que les responsables étaient au courant et avaient connaissance des actes. Martin & SáCouto, *supra* note 1 à la page 259 ; Jugement du procès Sepur Zarco, *supra* note 7, p. 491-92.



## CONFLICT-RELATED SEXUAL VIOLENCE PROSECUTION NETWORK



Cette affaire a été la première affaire menée au niveau national à reconnaître la violence sexuelle comme un crime international, perpétré dans le cadre d'une politique mise en œuvre par l'État du Guatemala. Cette affaire, ainsi que la participation des victimes au procès, ont créé un précédent au Guatemala pour de futures affaires. En effet, en 2018, dans l'affaire Maya Achi, cinq responsables des forces armées ont été condamnés à 30 ans de prison pour violences sexuelles en tant que crimes contre l'humanité.<sup>35</sup>

---

<sup>35</sup> *Id.* à 14, n.75, 93 ; SáCouto & Martin, *supra* note 1 à la page 264 ; *Maya Achi Women Achieve Justice after 40 years*, GUAT. HUM. RTS. COMM'N/USA (31 janvier 2022), <https://www.ghrc-usa.org/2022/01/maya-achi-women-achieve-justice-after-40-years/>.